



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse régulière du prix du gaz de pétrole liquéfié (GPL)

Question écrite n° 45315

Texte de la question

Mme Émilie Bonnavard attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur le gaz de pétrole liquéfié (GPL), carburant alternatif le plus au point pour lutter contre la pollution atmosphérique car il ne produit quasiment pas de particules fines et limite les émissions responsables des maladies respiratoires. Son prix est en constante augmentation (février 2019 : 0,84 euro et février 2022 : 0,94 euro) et n'est pas concerné par la remise de 15 centimes mise en place tout récemment par le Gouvernement pour limiter la hausse du prix du carburant. Elle souhaiterait qu'elle lui indique les raisons de cette hausse régulière du prix du GPL, sans jamais connaître de baisse, et ses intentions pour privilégier ce carburant vertueux.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Bonnavard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45315

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2022](#), page 2485

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)